

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 mai 2021

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL603

présenté par
M. Mazars, rapporteur

ARTICLE 12

À la deuxième phrase de l'alinéa 16 , après la deuxième occurrence du mot :

« classement »,

insérer les mots :

« au travail ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.